RCS : VALENCIENNES
Code greffe : 5906

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00724
Numéro SIREN : 528 146 111
Nom ou dénomination : ABCD Gestion

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2022 sous le numéro de dépôt 5743

DocuSign Envelope ID: 5449AF31-165B-4551-B7FD-5782DBC56273

Grégory PROUVOST

Commissaire aux Comptes
inscrit auprès de la Compagnie de Paris

ABCD GESTION

EURL au capital de 1000 €

Siège social : 13 Rue Edouard MANET – 59880 Saint-Saulve

528 146 111 R.C.S VALENCIENNES

--oo0oo--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE

33 rue Blanche – 75009 PARIS
Tél : *01.53.21.82.40*

DocuSign Envelope ID: 5449AF31-165B-4551-B7FD-5782DBC56273

A l'associé,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, par décision de l'associé en date du 23 novembre 2022, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

– à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
Sur la base de mes travaux, je constate que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 21 Décembre 2022

Le Commissaire à la Transformation

DocuSigned by:
Grégory PROUVOST
CA0840B51DA047B...

Grégory PROUVOST